

Évaluation de l'efficacité des engins sélectifs la pêche langoustine du Golfe de Gascogne.

Natacha Nikolic, Marie-Joëlle Rochet

Département Ecologie et Modèles pour l'Halieutique, IFREMER, Nantes

Les rejets font l'objet d'un intérêt grandissant autant sur le plan économique qu'environnemental. Le Parlement européen a exprimé son soutien en faveur d'une élimination progressive des rejets dans les pêcheries de l'UE en limitant l'effort de pêche global et en améliorant les mesures sélectives. À cet égard, la France a mis en œuvre depuis 2003 un important programme de collecte des données à bord des navires de pêche, dans le cadre de la directive cadre sur la collecte des données de l'Union Européenne (DCF). Ces données seront utilisées pour analyser la pêche de langoustines dans le golfe de Gascogne et l'efficacité des dispositifs pour l'échappement des petits merlus. L'interaction entre les pêcheries de merlu et de langoustine du Golfe de Gascogne se pose comme un problème majeur puisque les zones les plus exploitées par les langoustiniers se situent en vasières côtières au détriment des jeunes classes d'âge de merlu et de langoustine. Pour favoriser l'échappement ou faciliter le tri des juvéniles plusieurs mesures ont été mises en œuvre depuis 2006. Parmi elles les tailles de mailles et les dispositifs sélectifs sur engins de pêche seront analysés au travers des données DCF pour essayer de détecter leur influence sur les captures et rejets en pêcheries langoustinières.